

Quel type d'ouvrage emprunter - consulter en BU en fonction de mon besoin ?

A vous de jouer ! Recopiez correctement les étiquettes sur le schéma

Version numérique : <https://h5p.org/node/410656>

Manuels

M'exercer aux techniques
juridiques

Etudier en profondeur, de
manière exhaustive

Codes

Lexiques et
dictionnaires

Organisé comme le manuel, il apporte clarté et « précision » sur une partie spécifique ou sur une matière autonome au programme.

Met en relief les notions essentielles. Ne fournit pas de vastes explications mais des plans détaillés et une synthèse qui se veut claire, structurée et accessible.

J'ai besoin de ...

Je choisis le type d'ouvrage
adapté à mon besoin

Comment se présente ce type d'ouvrage ?

Une information
ponctuelle, un mot à
définir

Ouvrages
méthodiques

En général de format réduit, il permet d'avoir accès au sens des termes et notions nouveaux pour l'étudiant, sous forme de définition courtes. Il se présente sous forme alphabétique.

Souvent, on trouve une partie consacrée à une présentation générale des études de droit. Les autres parties sont dédiées à la démarche méthodologique en tant que telle (comment prendre des notes, préparer son cours, lire une décision de justice, réussir ses écrits, élaborer un commentaire d'arrêt).

Consulter les contenus
des lois

Contient des textes de lois ou de règlements dans leur teneur authentique. La réunion de ces textes a pour but de permettre une meilleure connaissance de leur contenu et de servir de fil conducteur en vue de travaux juridiques, pour les étudiants et les praticiens.

Approfondir une partie
spécifique du cours

Précis

Structurer ma pensée,
mémoriser les grandes
lignes du cours

Mémentos

Traités

Type d'ouvrage dans lequel l'auteur fait part de ses théories et de sa vision critique du droit. Son contenu est largement développé, et les matières traitées de façon approfondie ; à son propos, on peut parler d'exhaustivité. Souvent associé au nom et à la réputation de "grands juristes" acquise par leurs auteurs.

Comprendre les notions
présentées en cours

Destiné à l'apprentissage, il s'agit d'un condensé d'une matière ou d'une branche du droit. Aide l'étudiant à compléter un premier niveau de compréhension du cours.